Dossier réalisé par Marie-Laure Krief

# Agir pour l'emploi des handicapés en Ile-de-France

**L'Union régionale CFDT Ile-de-France s'est inscrite pour la 13ème année consécutive dans la semaine de l'emploi des personnes handicapées en organisant une matinée sur le thème « Face à la crise , quelles actions pour les personnes handicapées ? » et en participant à trois initiatives.**

Pour la CFDT Ile-de-France, il s'agissait d'écouter, de débattre et d'échanger sur la situation des personnes handicapées plus particulièrement dans le contexte actuel de crise économique. Ces initiatives démontrent que la personne handicapée a toute sa place dans l'entreprise. Elles confirment aussi que l'action syndicale est bien un des leviers pour peser sur l'insertion, le maintien et l'évolution dans l'emploi des personnes handicapées afin d'obliger les entreprises et les administrations à respecter et mettre en application la loi du 11 février 2005. On est loin du compte aujourd'hui.

L'Union régionale a mis en place un groupe ressources handicap régional qui est un appui aux équipes syndicales pour leur apporter aides et conseils lors de négociations d'accords d'entreprise dans les différents secteurs professionnels.

## Mardi 17 novembre 2009

**Paris, Espace Charenton.** Une soixantaine de militants investis dans le dossier du handicap sont réunis à l'occasion de l'initiative de l'Union régionale, s'inscrivant dans le cadre de la 13ème édition de « la semaine du handicap ». Françoise Lareur, secrétaire générale ouvre les travaux : « *nous avons acquis une expérience et une réelle capacité à sensibiliser et aider les équipes syndicales afin d'agir dans les entreprises ou dans les administrations. Depuis 9 ans, nous avons une convention avec l'Agefiph qui nous permet d'avancer encore plus loin dans toutes les actions que nous devons mener en matière d'insertion et de maintien dans l'emploi de personnes handicapées* ».

### Le groupe ressources

| | |
|---|---|
| **Blanchard** Nathalie | Banques |
| **Blanchard** Yves | Métallurgie |
| **Bonnal** Aude-Helen | Métallurgie |
| **Chrismousse** Henri | Sécurité sociale |
| **Christophe** Evelyn | Sécurité sociale |
| **De Chateauvieux** Eric | Cheminots |
| **De Wiest** Nadine | Hôtellerie Tourisme Restauration |
| **Delbrassine** Jean-Michel | Métallurgie |
| **Delplanque** Joëlle | Interco |
| **Descazaux** Jean-Jacques | Cheminots |
| **Desfray** Dalida | Bureaux d'études et Publicité |
| **Faure** Thierry | Banques |
| **Ferran** Michel | AP-HP |
| **Hesel** Catherine | Bureaux d'études et Publicité |
| **Houllier** Brigitte | AP-HP |
| **Hude** Farida | Santé sociaux |
| **Iannarelli** Jean-Pierre | Sécurité sociale |
| **Jacob** Cyrille | Interco |
| **Jean Elie** hortense | Santé sociaux |
| **Krief** Marie-Laure | Déléguée régionale |
| **Lamotte** Antoine | Cheminots |
| **Malet** Frédéric | Interco |
| **Mathis** Chantal | Assurances |
| **Merlin** Daniel | Air France |
| **Pichon** Jean-Noël | Métallurgie |
| **Ramassamy** Armande | Santé sociaux |
| **Redjiard** Lyazid | Santé sociaux |
| **Renet** Josiane | Interco |
| **Sanchez** José-Manuel | Métallurgie |
| **Verrier** Marc | Retraites complémentaires |

Avec pour objectif d'évoquer le travail des équipes CFDT auprès des salariés handicapés, Isabelle Darolles, de l'Agefiph Ile-de-France (Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) créée en 1987, Michel Ricochon, Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Paris (DRTEFP), Philippe Lengrand (secrétaire général adjoint de la CFDT Ile-de-France) vont avoir l'occasion d'écouter, d'échanger et débattre avec des militants d'entreprise. Tout en sachant que pour la CFDT Ile-de-France, la priorité est de développer le travail en réseau avec le monde associatif régional.

Formation, souffrance au travail, transport ont été des thèmes abordés ; mais surtout le fait de se déclarer ou pas comme travailleur handicapé. Egalement, le FIPH FP (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), créé par la loi de 2005 a été l'objet de questionnements quant à la différence de traitement entre salariés handicapés de la fonction publique et du secteur privé.

Afin d'illustrer le travail accompli, Jocelyne Pilte, militante CFDT au Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports confirme que si le quota de 6% a été atteint, c'est bien grâce à l'action menée par une équipe syndicale, aidée en cela par une assistante sociale et un médecin spécialisé.

### Isabelle Darolle (Agefiph) déléguée régionale en Ile-de-France

« Afin d'amortir les effets de la récession, l'Agefiph a lancé un plan de soutien pour parer à la crise. Craignant que les personnes handicapées soient les premières victimes de la crise, nous avons annoncé dès novembre 2008 un plan de soutien à l'emploi de 135 millions d'euros.

Quatre mesures phares seront développées pour la période 2009-2011.

- **Favoriser l'accès à l'emploi** : les entreprises ayant une démarche d'embauche à temps plein en CDI ou en CDD d'au moins douze mois se verront attribuer une prime initiative à l'emploi (PIE).
- **Consolider l'emploi des personnes handicapées** : depuis le 1er janvier 2009, les entreprises ou associations, qui ont transformé en CDI un contrat précaire d'une durée de trois mois au cours des six derniers mois (CDD, intérim, alternance), se verront attribuer une prime de 3 000 euros.
- **Booster l'emploi des seniors** : Les employeurs devant aménager le temps de travail d'un senior dont le handicap s'aggrave recevront une subvention de 9 000 euros par an pendant cinq ans maximum, au lieu de deux précédemment.
- **Améliorer la formation des personnes handicapées** : l'entreprise accordant une formation d'une durée minimale de 70 heures dans les douze mois suivant l'embauche en CDI ou en CDD d'une personne handicapée se verra attribuer une aide forfaitaire de 2 000 euros. Les demandeurs d'emploi qui souhaitent se former aux nouvelles technologies recevront une aide de 700 euros. ❑ »

Ce guide actualisé en novembre 2009 est disponible à l'Union régionale CFDT Ile-de-France.

## Jeudi 19 novembre 2009

**Paris, Mairie du XVIIIème.** L'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » organisait son quatrième forum national, dont le thème était « Femmes, travail, handicap ». Par la tenue d'un stand, l'Union régionale était présente à cette journée riche de nombreux témoignages qui ont permis aux participants, qu'ils soient ou non en situation de handicap d'échanger sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés pour accéder au monde de travail. Au-delà des difficultés, ces témoignages ont apporté un fort message d'espoir : oui, les personnes handicapées ont beaucoup à apporter au monde du travail !

Réunion du groupe Ressources

## Jeudi 19 novembre 2009

**Val d'Europe (Seine-et-Marne).** L'Union régionale CFDT Ile-de-France a été sollicitée par l'association « De gré Diversité » pour la tenue d'un stand. Plusieurs centaines de chefs d'entreprise et de représentants du monde associatif étaient présents pour présenter leurs offres d'emploi à des handicapés, exclusivement. De nombreux jeunes handicapés sont venus prendre contact avec la CFDT, unique organisation syndicale présente, notamment pour connaitre l'action que nous offrons en termes de défense et d'accompagnement. Bien évidemment, la crise était venue s'inscrire dans le tableau, crise dont les conséquences sont particulièrement visibles dans ce département à dominante rurale et où la sous-qualification est la pire de l'Ile-de-France. C'est d'ailleurs le problème de la reconnaissance de qualification qui a été crucial dans la mesure où l'offre et la demande étaient en complet décalage.

***Michel Ricochon, Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Paris***

« Sur notre site Internet de la DDTEFP de Paris, nous proposons tout un vade-mecum des modes d'emploi et des aides proposées. Au-delà de l'information proposée, nous sommes également « le lieu de dépôt » des accords d'entreprise, que nous analysons avec beaucoup d'attention. A ce sujet, je voudrais dire que si, en Ile-de-France, sont installés les trois quarts des sièges sociaux des grandes entreprises, on ne recense que 55 accords sur Paris, et 167 pour la région, en 2008. Et encore, ils ne sont pas tous spécifiquement consacrés aux salariés handicapés : seulement 67 sur les 167…

Le taux de chômage de travailleurs handicapés est deux fois supérieur à celui des travailleurs valides. C'est ainsi que sur 160 000 demandeurs d'emploi, on dénombre 5 000 chômeurs handicapés, mais ce chiffre est loin de la réalité dès lors que beaucoup de demandeurs d'emploi handicapés finissent par renoncer à s'inscrire. Fait nouveau : on observe une utilisation des contrats d'intérim pour l'embauche des travailleurs handicapés.

Il faut savoir également qu'au niveau national, le taux de recrutement dans les entreprises de plus de 20 salariés qui devraient embaucher des personnes handicapées est de 3% et qu'à Paris, c'est encore pire puisque ce taux est inférieur à 2%. Chiffre qui pourrait évoluer favorablement puisqu'à partir de 2010, la contribution à l'Agefiph des entreprises privées sera multipliée par trois lorsque le quota sera inférieur à 6%. ❑ »

## Dimanche 22 novembre 2009

**Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne).** Le groupe ressources handicap de la section CFDT de la mairie de Bonneuil (qui avait été présent et participatif lors de l'initiative à Paris, le 17 novembre) a souhaité la participation de l'Union régionale Ile-de-France pour la tenue d'un stand aux côtés du syndicat Interco Val-de-Marne, à sa « Journée pour l'Emploi ». Cette initiative a surtout permis de démontrer les vraies difficultés pour accéder à l'emploi dans ce département, pour les publics touchés par le handicap.
Témoignages, conseils, échanges, prises de contact, autant de richesses que le groupe ressources Ile-de-France a porté auprès de plus de 100 personnes venues visiter notre stand.

Ces journées ont permis de démontrer que la personne en situation de handicap a toute sa place dans le monde du travail.
Mais la crise a un impact négatif vis-à-vis des plus fragiles, les chiffres le prouvent. C'est pourquoi, la CFDT doit redoubler de vigilance, alerter et multiplier les actions de proximité afin que tout le monde prenne conscience de cette navrante réalité et agisse en conséquence. ❑

Stand CFDT à la rencontre De gré Diversité

INTERVIEW

*Marie-Laure Krief, déléguée régionale en charge du handicap.*

**Le handicap est un thème important des travaux de la CFDT Ile-de-France. Depuis combien de temps ?**
Dix ans que nous travaillons sur le sujet, comme sur toutes les autres discriminations. Cela a commencé par le biais d'un groupe ressources, composé de militants interprofessionnels, qu'ils soient du public ou du privé, handicapés ou non. Ce groupe a travaillé sur la mise en place des accords d'entreprise, d'aide, de conseil et d'accompagnement aux équipes. Parallèlement à ce travail d'expertise, le groupe ressources participe à des conseils syndicaux ou d'Unions départementales, à des réunions de sections, ceci afin de faire connaitre au plus grand nombre les actions entreprises et suivies. Il élabore des outils destinés aux équipes et est sollicité pour des initiatives et la tenue de stands.

**La crise s'est inscrite en filigrane dans notre action pour lutter contre le handicap. Il est reconnu que les personnes en situation de handicap sont les premières à en subir les effets. Quelques chiffres ?**
Aujourd'hui, le pourcentage de chômeurs parmi les travailleurs handicapés est deux fois supérieur à la moyenne nationale. Toute entreprise employant au moins 20 salariés, publique ou privée est tenue d'employer à temps plein ou temps partiel des travailleurs handicapés dans la proportion de 6% de l'effectif total de ses salariés. Une entreprise concernée sur deux par cette loi est à quota zéro. Ce qui signifie donc que la moitié d'entre elles ne mène aucune action positive pour les personnes handicapées... et tout notre travail est là. C'est pourquoi c'est l'une des priorités de la résolution d'orientation du congrès de Conflans-Sainte-Honorine de juin 2009.

**Pour toi, l'initiative de Bonneuil semble avoir été particulièrement intéressante. Pourquoi ?**
Nous avons aidé la section CFDT de la Mairie de Bonneuil à mettre en place un questionnaire (distribué aux personnels communaux à 500 exemplaires) sur la connaissance du handicap. 365 salariés ont répondu, preuve que cette action de sensibilisation a fonctionné. C'est ce type de démarche de proximité qu'il faut développer. D'ailleurs, nous allons renouveler cette opération avec Interco des Yvelines (Syndicat CFDT des collectivités territoriales).
Nous devons oser 10, 100, 1000 Bonneuil de façon à faire embaucher 100, 1000, 10. 000 handicapés !

Propos recueillis par Philippe DECRULLE